

## Table des matières

<i>Préface</i> .....	11
<i>Introduction</i> .....	17
<i>Première partie. La procédure d'annulation des sentences arbitrales dans les pays arabes</i> .....	35
<b>Titre I : L'approche législative de la procédure d'annulation : une panoplie de voies de recours reflet de la diversité des législations</b> .....	37
Chapitre 1 : Les caractéristiques des législations arbitrales dans les pays arabes.....	41
Section 1 : L'approche dualiste de l'arbitrage au Liban .....	41
Section 2 : Les pays arabes adoptant une approche moniste de l'arbitrage .....	43
Sous-section 1 : Les pays arabes définissant l'« arbitrage international » .....	43
§ 1. L'Arabie Saoudite.....	43
§ 2. Le Bahreïn .....	46
§ 3. L'Égypte.....	48
§ 4. La Syrie.....	50
§ 5. Le Qatar .....	52
§ 6. Les projets de loi émirati et iraquien .....	54
A. Le projet de loi émirati .....	54
B. Le projet de loi iraquien .....	56
Sous-section 2 : Les pays arabes ne définissant pas l'« arbitrage international ».....	59
Section 3 : Les pays arabes adoptant une conception particulière de l'arbitrage .....	62
Sous-section 1 : L'Arabie Saoudite : poids prédominant et exprès de la Sharia.....	62
Sous-section 2 : Le Koweït : distinction entre arbitrage judiciaire et arbitrage volontaire.....	65
§ 1. L'arbitrage volontaire .....	66
§ 2. L'arbitrage judiciaire .....	66
Sous-section 3 : Les Émirats arabes unis : distinction entre l'arbitrage opéré par l'entremise d'un tribunal et l'arbitrage entrepris en-dehors d'un tribunal.....	71
§ 1. L'arbitrage opéré par l'entremise d'un tribunal.....	71

653

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire  
et auprès des éditions A.Pedone  
13 rue Soufflot 75005 Paris France

tel : + 33 (0) 1 43 54 05 97 - Email : [librairie@pedone.info](mailto:librairie@pedone.info) - site : [www.pedone.info](http://www.pedone.info)

LE RECOURS EN ANNULATION DES SENTENCES ARBITRALES DANS LES PAYS ARABES	
§ 2. L'arbitrage entrepris en-dehors du tribunal .....	71
§ 3. Un contrôle étatique différencié selon la nature de l'arbitrage .....	71
Chapitre 2 : Les principes régissant la procédure d'annulation des sentences arbitrales dans les législations des pays arabes .....	75
Section 1 : Le recours en annulation : recours principal à l'encontre des sentences arbitrales .....	75
Sous-section 1 : Le recours en annulation : recours unique et exclusif à l'encontre des sentences arbitrales .....	76
§ 1. L'Arabie Saoudite .....	76
§ 2. Le Bahreïn .....	78
§ 3. L'Égypte .....	80
A. Le champ d'application de la Loi d'arbitrage égyptienne .....	81
B. La nature du recours en annulation .....	83
§ 4. Les Émirats arabes unis .....	89
§ 5. L'Iraq .....	91
A. Les modalités du recours en annulation dans la législation actuelle ...	91
B. Les modalités du recours en annulation dans le projet de réforme de la loi d'arbitrage iraquienne .....	92
§ 6. La Jordanie .....	93
§ 7. Le Liban .....	95
§ 8. Le Qatar .....	99
§ 9. La Syrie .....	101
Sous-section 2 : Le recours en annulation : recours alternatif et non exclusif à l'encontre des sentences arbitrales, le cas du Koweït .....	104
Section 2 : Les voies de recours complémentaires prévues par les législations arbitrales des pays arabes .....	106
Sous-section 1 : L'appel .....	106
§ 1. Le Koweït .....	106
§ 2. L'ancienne loi d'arbitrage Qatarie .....	107
§ 3. L'Ancienne Loi d'arbitrage syrienne .....	108
Sous-section 2 : Le recours en révision .....	109
Sous-section 3 : Le pourvoi en cassation : le cas unique du Koweït .....	110
<b>Titre II : L'approche institutionnelle de la procédure d'annulation : caractéristiques des règlements d'arbitrage et analyse de leur approche de la procédure d'annulation .....</b>	<b>113</b>
Chapitre 1 : Les règlements d'arbitrage en-dehors des zones franches ou <i>on-shore</i> .....	121
Section 1 : Le centre d'arbitrage, un critère d'internationalité de l'arbitrage ? .....	121

TABLE DES MATIERES

Section 2 : L'émergence des centres d'arbitrage et leur rôle dans l'expansion de la culture de l'arbitrage dans les pays arabes .....	126
Sous-section 1 : Le « Cairo Regional Centre of International Commercial Arbitration » (CRCICA ou Centre d'arbitrage du Caire), un modèle de centre à vocation régionale et internationale...	126
§ 1. L'origine et la mise en place du Centre d'arbitrage du Caire (CRCICA) .....	127
§ 2. L'organisation interne et la vision expansionniste du Centre d'arbitrage du Caire .....	128
§ 3. Les caractéristiques du nouveau règlement d'arbitrage du CRCICA ..	129
A. Le champ d'application du règlement d'arbitrage du CRCICA .....	129
B. Les objectifs et les dispositions innovatrices du nouveau règlement d'arbitrage du CRCICA .....	130
1. Nouvelles exigences quant au contenu des soumissions .....	130
2. Contrôle prima facie .....	131
3. Composition du tribunal arbitral .....	131
4. Vers une plus grande efficacité procédurale .....	132
5. Code éthique du règlement CRCICA .....	133
6. Application pratique des dispositions du règlement CRCICA .....	133
§ 4. L'Égypte comme siège international de l'arbitrage .....	134
Sous-section 2 : La vague de réforme des règlements d'arbitrage engagée par les institutions d'arbitrage arabes (Dubai, Qatar, Abu Dhabi, CCG) .....	135
§ 1. Le Centre d'arbitrage de Dubai : « Dubai International Arbitration Centre » (DIAC) .....	136
A. Une nouvelle dynamique institutionnelle : Dubai, une place d'arbitrage ? .....	136
B. L'origine et la mise en place du DIAC .....	137
C. Les caractéristiques du nouveau règlement d'arbitrage DIAC de 2007 ..	139
D. Les critiques du nouveau règlement d'arbitrage DIAC : vers une nouvelle réforme ? .....	143
1. Rigidité du processus de notification des documents .....	143
2. Exigence de la prestation de serment .....	143
3. Problèmes liés aux honoraires des conseils des parties .....	143
4. Quel poids accorder aux sentences partielles ? .....	144
§ 2. Le Centre d'arbitrage du Qatar : « Qatar International Centre for Conciliation and Arbitration » (QICCA) .....	145
A. La raison d'être et l'origine du Centre d'arbitrage du Qatar .....	145
B. Les caractéristiques du nouveau règlement d'arbitrage du QICCA : le principe du recours à l'arbitrage ex æquo et bono .....	146
§ 3. Le Centre d'arbitrage d'Abu Dhabi : « Abu Dhabi Conciliation and Commercial Arbitration Centre » (ADCCAC) .....	149

LE RECOURS EN ANNULATION DES SENTENCES ARBITRALES DANS LES PAYS ARABES

A. Origine et statut du Centre d'arbitrage d'Abu Dhabi .....	149
B. Aperçu des dispositions de l'ancien règlement et analyse des dispositions du nouveau règlement d'arbitrage ADCCAC.....	150
C. Réformes majeures dans l'administration de la procédure arbitrale..	152
§ 4. Le Centre d'arbitrage du Conseil de Coopération du Golfe : « GCC Commercial Arbitration Centre ».....	156
A. L'origine et le rôle du CCG.....	156
B. Les caractéristiques du règlement d'arbitrage du CCG.....	157
C. La spécificité du règlement d'arbitrage sur les voies de recours : la renonciation au recours en annulation .....	159
D. Les solutions critiquables du règlement d'arbitrage : vers un besoin de réforme ? .....	160
§ 5. Le nouveau Centre d'arbitrage saoudien .....	161
Sous-section 3 : Le « Jerusalem Arbitration Centre » (JAC) : un centre d'arbitrage messenger de paix .....	163
§ 1. La mise en place du JAC : raison d'être, origine et importance .....	163
A. La raison d'être du JAC .....	164
B. L'origine du JAC.....	164
C. L'importance de la mise en place du JAC.....	164
§ 2. L'organisation du JAC et les caractéristiques de son règlement d'arbitrage.....	166
A. La mission et la composition de la Cour du JAC .....	166
B. Les caractéristiques du règlement d'arbitrage du JAC .....	167
1. Un règlement d'arbitrage moderne.....	167
2. Un règlement d'arbitrage caractérisé par l'exigence de la compétence monétaire du JAC .....	168
3. Un règlement d'arbitrage consacrant les principes fondamentaux en droit de l'arbitrage.....	169
a. Obligation de confidentialité .....	169
b. Langue .....	170
c. Droit applicable.....	170
d. Nationalité des arbitres .....	170
e. Nouveautés du règlement du JAC en matière procédurale.....	170
4. Un règlement d'arbitrage innovateur consacrant le principe de la renonciation aux voies de recours à l'encontre des sentences arbitrales .....	171
§ 3. Les limites du JAC : les incertitudes liées au siège de l'arbitrage et à la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales.....	173
Sous-section 4 : Le besoin de renouvellement de certains centres d'arbitrage.....	175
§ 1. Le Centre libanais d'arbitrage (rattaché à la Chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Beyrouth).....	176

TABLE DES MATIERES

§ 2. Le Centre international d'arbitrage commercial de Sharjah : « Sharjah International Commercial Arbitration Centre » (Centre d'arbitrage « Tahkeem »).....	179
§ 3. Le Centre d'arbitrage commercial du Koweït .....	182
§ 4. Autres centres d'arbitrage implantés au Moyen-Orient.....	184
Section 3 : La position des centres d'arbitrage sur les voies de recours à l'encontre des sentences arbitrales .....	186
Sous-section 1 : Le caractère « définitif » et « obligatoire » de la sentence arbitrale dans la majorité des règlements d'arbitrage .....	186
Sous-section 2 : L'affirmation du principe de la renonciation aux voies de recours à l'encontre des sentences arbitrales .....	192
Chapitre 2 : Les règlements d'arbitrage dans les zones franches ou off-shore .	199
Section 1 : Le Centre d'arbitrage du « Dubaï International Financial Centre » (DIFC- LCIA).....	203
Sous-section 1 : Rappel historique de la mise en place du DIFC .....	203
Sous- section 2 : Aperçu général sur le fonctionnement des tribunaux DIFC.....	205
§ 1. Organisation et compétence des tribunaux DIFC .....	205
A. Analyse et critique de l'extension de compétence des tribunaux DIFC.....	205
B. La réglementation interne et l'organisation des tribunaux DIFC .....	206
1. Le tribunal des petites réclamations .....	207
2. Le tribunal de première instance.....	208
3. La cour d'appel.....	208
C. La spécificité des tribunaux du DIFC.....	208
§ 2. Compétence des tribunaux DIFC en matière d'arbitrage.....	209
Sous-section 3 : Le Centre d'arbitrage DIFC-LCIA .....	210
§.1. Analyse et critique de la loi d'arbitrage du DIFC.....	210
A. Caractéristiques de la loi d'arbitrage du DIFC.....	210
1. Champ d'application de la loi d'arbitrage du DIFC .....	210
2. Aperçu des dispositions caractéristiques de la loi d'arbitrage du DIFC .....	211
B. Analyse critique de la loi d'arbitrage du DIFC .....	213
§ 2. Caractéristiques du Centre d'arbitrage du DIFC-LCIA.....	216
A. Organisation et mise en place du DIFC-LCIA .....	216
B. Caractéristiques du règlement d'arbitrage du DIFC-LCIA .....	217
Section 2 : Le <i>Qatar Financial Center</i> (QFC).....	219
Sous-section 1 : Origine et fonctionnement du QFC.....	219
§ 1. Origine de la mise en place du QFC .....	220
§ 2. Organisation et composition du QFC .....	220
§ 3. Le QFC, une zone faussement indépendante ? .....	223
	657

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire  
et auprès des éditions A.Pedone  
13 rue Soufflot 75005 Paris France

tel : + 33 (0) 1 43 54 05 97 - Email : [librairie@pedone.info](mailto:librairie@pedone.info) - site : [www.pedone.info](http://www.pedone.info)

LE RECOURS EN ANNULATION DES SENTENCES ARBITRALES DANS LES PAYS ARABES	
Sous-section 2 : Le règlement d'arbitrage QFC de 2005 : un règlement hybride.....	224
§ 1. Champ d'application du règlement d'arbitrage QFC : un renouveau de la notion de siège de l'arbitrage .....	224
§ 2. Caractéristiques du règlement d'arbitrage QFC.....	226
A. La référence aux règles d'interprétation.....	226
B. Les innovations du règlement d'arbitrage QFC relatifs à la notion de convention d'arbitrage.....	226
C. Les autres caractères distinctifs du règlement d'arbitrage QFC .....	227
Section 3 : Le Centre du Bahreïn (BCDR-AAA) : imbrication entre système institutionnel arbitral et système judiciaire étatique .....	229
Sous-section 1 : Origine du BCDR-AAA .....	229
Sous-section 2 : Statut et organisation du BCDR-AAA.....	231
§ 1. Compétence du BCDR-AAA de par la loi : une procédure « juridico-arbitrale ou « procédure de la section 1 ».....	232
§ 2. Compétence du BCDR-AAA par accord des parties : une procédure d'arbitrage « indépendante » ou « procédure de la section 2 ».....	234
A. Observations préliminaires de forme .....	234
B. Procédure d'annulation des sentences arbitrales prévues par le BCDR-AAA .....	235
C. Le règlement d'arbitrage du BCDR-AAA.....	236
D. Volonté de promouvoir les meilleures pratiques en droit de l'arbitrage en matière d'éthique.....	239
<b><i>Deuxième partie : Les motifs d'annulation et le sort des sentences arbitrales</i></b> .....	243
<b>Titre I : Les motifs d'annulation et le sort des sentences arbitrales dans les pays arabes</b> .....	245
Chapitre 1 : Les motifs d'annulation dans les législations arbitrales hors les zones franches ou on-shore .....	247
Section 1 : Les motifs d'annulation classiques .....	249
Sous-section 1 : Les motifs d'annulation relatifs à la convention d'arbitrage.....	250
§ 1. Convention d'arbitrage inexistante, nulle ou expirée .....	250
A. Notion de convention d'arbitrage.....	250
1. La forme de la convention d'arbitrage.....	250
2. L'exigence de l'écrit.....	253
3. Les principes relatifs à la convention d'arbitrage.....	255
a. Principe de l'autonomie de la clause compromissoire .....	255
b. Principe de compétence-compétence .....	259
B. Application jurisprudentielle des cas d'absence de convention d'arbitrage .....	263

TABLE DES MATIERES

C. Application jurisprudentielle de la convention d'arbitrage nulle ou expirée .....	269
§. 2. Irrégularité de la constitution du tribunal arbitral .....	278
§ 3. Incapacité et défaut de pouvoir de signature.....	288
A. Incapacité d'une partie à compromettre .....	288
B. Défaut de pouvoir de signer une convention d'arbitrage.....	292
§. 4. Inarbitrabilité du litige .....	300
A. Agence commerciale .....	301
B. Biens publics .....	306
C. Droit du travail et contrats de bail .....	307
Sous- Section 2 : Les motifs d'annulation relatifs à la procédure et à la sentence arbitrale .....	309
§ 1. Violation des droits de la défense .....	309
§ 2. Dépassement par les arbitres de leur mission .....	312
A. Notion de mission de l'arbitre.....	313
B. Sentence ou procédure entachée de nullité.....	316
1. Procédure arbitrale comportant une nullité affectant la sentence....	316
2. Sentence arbitrale entachée de nullité .....	320
a. Exigence des délibérations .....	321
b. Sentence motivée.....	323
c. Sentence rendue à la majorité.....	325
d. Sentence contenant une copie de la convention d'arbitrage.....	327
C. Sentence portant sur un objet non visé par la clause d'arbitrage.....	329
D. Non-application de la loi applicable au fond du litige.....	342
§ 3. Violation de l'ordre public.....	346
A. Interdiction des taux usuraires.....	349
B. Litiges en matière d'enregistrement de biens immobiliers.....	350
C. Autres cas de violation de l'ordre public.....	353
Section 2 : Les motifs d'annulation particuliers .....	354
Sous-section 1 : Exigence de la prestation de serment.....	355
Sous-section 2 : Obligation de rendre la sentence arbitrale au nom de l'autorité suprême du pays.....	357
Sous-section 3 : Nécessité de la présence physique des arbitres au siège de l'arbitrage.....	361
Sous-section 4 : Conditions spécifiques aux Émirats arabes unis pour la validité de la signature de la sentence arbitrale .....	363
Sous- section 5 : Honoraires des conseils des parties.....	364
Sous-section 6 : Non-signature des procès-verbaux des audiences.....	366
Sous-section 7 : Dénaturation par les arbitres des termes du contrat .....	366
Section 3 : La contradiction des positions des tribunaux étatiques lors de l'appréciation des motifs d'annulation .....	367
	659

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire  
et auprès des éditions A.Pedone  
13 rue Soufflot 75005 Paris France

tel : + 33 (0) 1 43 54 05 97 - Email : [librairie@pedone.info](mailto:librairie@pedone.info) - site : [www.pedone.info](http://www.pedone.info)

LE RECOURS EN ANNULATION DES SENTENCES ARBITRALES DANS LES PAYS ARABES

Chapitre 2 : Les motifs d'annulation dans les législations arbitrales dans les zones franches ou <i>off-shore</i> .....	373
Section 1 : Motifs d'annulation communs au DIFC, QFC et BCDR-AAA .....	373
Section 2 : Motifs d'annulation spécifiques à chacune des législations <i>off-shore</i> .....	374
Section 3 : Application jurisprudentielle .....	375
<b>Titre II : Le sort réservé aux sentences arbitrales judiciairement contrôlées</b> .....	379
Chapitre 1 : Le sort des sentences arbitrales judiciairement contrôlées en-dehors des zones franches ou on-shore.....	383
Section 1 : Les différents sorts réservés aux sentences arbitrales : sauvetage ou naufrage de la procédure arbitrale ? .....	383
Sous-section 1 : Silence des législations sur le sort de la sentence arbitrale .....	384
Sous-section 2 : Renvoi des sentences au tribunal arbitral.....	386
Sous-section 3 : Compétence du juge étatique pour trancher le fond du litige .....	387
Sous-section 4 : Sort alternatif des sentences : renvoi aux arbitres ou compétence du juge pour trancher le fond du litige ? .....	388
Sous-section 5 : Caducité de la convention d'arbitrage .....	388
Section 2 : La reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales dans les législations on-shore .....	391
Sous-section 1 : L'Arabie Saoudite.....	391
Sous-section 2 : Le Bahreïn .....	394
Sous-section 3 : L'Égypte .....	396
Sous-section 4 : Les Émirats arabes unis .....	400
Sous-section 5 : L'Iraq .....	410
Sous-Section 6 : La Jordanie.....	413
Sous-section 7 : Le Koweït .....	419
§ 1. L'arbitrage volontaire .....	419
A. Les sentences arbitrales rendues au Koweït .....	419
B. Les sentences arbitrales rendues à l'étranger.....	420
1. Les dispositions du Code de procédure civile et commerciale koweïti .....	420
2. Les dispositions des conventions internationales.....	421
§. 2. L'arbitrage judiciaire .....	422
Sous-section 8 : Le Liban.....	423
Sous-section 9 : Le Qatar .....	430
Sous-section 10 : La Syrie.....	433
Chapitre 2 : Le sort des sentences arbitrales judiciairement contrôlées dans les zones franches ou <i>off-shore</i> .....	441



TABLE DES MATIERES

Section 1 : Les différents sorts réservés aux sentences arbitrales dans les législations off-shore ou des zones franches .....	441
Section 2 : La procédure de reconnaissance et d'exécution des sentences arbitrales dans les législations off-shore ou des zones franches..	442
Sous-section 1 : Le DIFC .....	442
§ 1. L' <i>exequatur</i> des sentences arbitrales au DIFC .....	443
A. L' <i>exequatur</i> des sentences arbitrales au DIFC à l'exclusion de celles rendues à Dubaï .....	446
B. L' <i>exequatur</i> au DIFC des sentences arbitrales rendues à Dubaï .....	448
§ 2. L' <i>exequatur</i> des sentences arbitrales en-dehors du DIFC.....	448
A. L' <i>exequatur</i> des sentences arbitrales à Dubaï .....	448
B. L' <i>exequatur</i> des sentences arbitrales dans les émirats autres que Dubaï .....	449
C. L' <i>exequatur</i> des sentences arbitrales en-dehors des Émirats arabes unis .....	450
Sous-section 2 : Le BCDR-AAA .....	453
Sous-section 3 : Le « Qatar Financial Centre » (QFC).....	455
<b>Conclusion</b> .....	459
<b>Bibliographie</b> .....	467
<b>Annexes</b> .....	563
<b>Index</b> .....	639
<b>Table des matières</b> .....	653